

Neuville

ÉTÉ 2023 • N°13

mag

www.neuillesursaone.fr



Le dossier

Neuville, **ville solidaire** p. 4-7

Santé : Une Maison de santé pluriprofessionnelle à Neuville p. 8

Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

Djemaa (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h (fermé en août)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250
(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance (ferm. estivale du 31 juil. au 18 août inclus)

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque 4 rue Curie - 04 72 08 37 10

Ouverte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site internet de la Mairie)

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) Accès libre et gratuit

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde
2 avenue Marie-Thérèse Prost
mdm.neuville@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels
4 rue Curie - 04 78 98 28 64
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy (ferm. estivale du 29 juil. 17h au 21 août inclus)
mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou
ad69.neuville@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire (fermé en août)

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou
secours.populaire.neuville@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h (fermée en août)

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48
Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur
ad69.neuville@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière
Horaires d'été : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h ; samedi 8h30-18h30 ; dimanche 9h-12h (fermeture les jours fériés)
Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h
Infos : www.laposte.fr



Sommaire

ÉTÉ 2023 • N°13

04

Le dossier

NEUVILLE,
VILLE SOLIDAIRE

08

SANTÉ

09

FINANCES

10

CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT
NOUVELLES ACTIVITÉS

11

ÉDUCATION
ENFANCE JEUNESSE

12

CULTURE
JUMELAGE

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ
À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuville mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, associations, Freepik, Vecteezy
Impression : Public Imprim
Tirage : 3700 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : MILEE



Éric Bellot
Maire de Neuville-sur-Saône

Un budget responsable pour notre ville

Mesdames, Messieurs,
Chères Neuvilleoises, chers Neuvilleois,

Depuis 2020, année de l'élection de notre équipe municipale, le contexte budgétaire de notre commune a été fortement contraint par des événements extérieurs dont l'impact continue de se faire sentir aujourd'hui.

Tout d'abord, la crise sanitaire liée au Covid-19 a laissé des traces dans les comptes de la Ville durant trois exercices budgétaires. Ensuite, une reprise inégale de la vie économique a occasionné des pénuries qui se sont muées en inflation assortie d'une déstabilisation globale, encore amplifiées par le conflit armé en Ukraine.

Dans le même temps, les experts nous alertent sur l'extrême urgence à inscrire nos sociétés dans la lutte contre le changement climatique et la nécessité d'anticiper un monde décarboné.

En dépit de cet environnement déstabilisant et complexe avec lequel elle doit composer, notre commune bénéficie d'une gestion rigoureuse et de finances saines : taux d'endettement faible, recettes de fonctionnement en progression, bonne capacité d'épargne et trésorerie importante. Au fil des budgets, l'équipe municipale décline son projet pour la Ville dans un grand esprit de responsabilité, afin que cette situation saine soit préservée au maximum. Ainsi, nous avons demandé aux services municipaux et aux associa-

"Une gestion saine pour maintenir l'offre de services publics et un haut niveau d'investissement."

tions subventionnées un effort budgétaire de 5% en 2023 afin de compenser partiellement les effets de l'inflation. Ces économies ainsi que l'augmentation du tarif de certains services, hors services périscolaires, permettront de continuer à financer nos actions, à faire vivre la solidarité au bénéfice des neuvilleois les plus fragiles et à offrir un service public de qualité à l'ensemble de la population.

Cette gestion saine nous permettra également de réaliser nos ambitions en matière d'investissements : réhabiliter la principale enceinte sportive couverte de la ville, développer et moderniser l'offre d'accueil des jeunes enfants, construire une nouvelle cuisine centrale. Ces trois projets misent sur l'avenir de la Ville en offrant des services essentiels à la population tout en concourant à l'amélioration de la performance énergétique de notre parc immobilier.

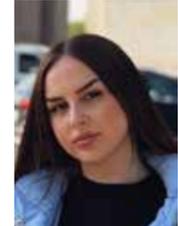
Même si ces projets représentent un investissement conséquent d'ici la fin du mandat, nous agissons avec prudence, sans augmenter les impôts ni l'endettement au-delà du niveau du mandat précédent, grâce à notre capacité d'autofinancement et à la recherche active de subventions. Nous sommes particulièrement fiers de notre budget 2023 que je vous invite à découvrir plus en détails dans les pages de ce magazine.



Neuville, ville solidaire

Pouvoir mieux vivre à Neuville c'est œuvrer ensemble pour une ville plus solidaire et inclusive, où tous les habitants peuvent accéder aux services dont ils ont besoin au quotidien.

INTERVIEW



Ajla Cehajic
Étudiante en BUT
Techniques de
commercialisation à l'UT
Lyon 1 et bénéficiaire du
Passeport Réussite

« Je suis bénéficiaire du Passeport réussite depuis deux ans. Cette aide financière est un véritable coup de pouce qui me permet d'acheter des livres ou de mettre un peu d'argent de côté pour mes futurs projets.

Mais je considère surtout cette aide comme une récompense pour mes efforts. Je suis arrivée de Bosnie il y a six ans seulement et j'ai dû apprendre le Français. Cela n'a pas toujours été facile et c'est important de pousser les étudiants vers le haut, de reconnaître leurs mérites. Cela me motive encore plus dans la poursuite de mes études.

En contrepartie de l'aide perçue, j'ai participé à la réorganisation de la bibliothèque de l'école élémentaire de la Tatière. J'ai été ravie de prendre part à cette action citoyenne et je remercie la commune de Neuville-sur-Saône pour l'aide qu'elle m'apporte ! »

●●●● Neuville-sur-Saône aux côtés des étudiants

Parce que les familles ne peuvent pas toujours assumer pleinement le coût des études de leurs enfants et qu'il est difficile pour eux de concilier un emploi et l'exigence de leur cursus, la commune propose deux aides financières pour accompagner les jeunes neuvillois dans leurs études supérieures.

En Chiffres

EN 2022/2023 :

.....

19 bénéficiaires
du Passeport réussite
(contre 15 en 2021/2022)

850€
alloués au titre de la bourse L. Guimet
(contre 800€ en 2021/2022)

18 actions citoyennes
proposées par les services municipaux,
les écoles ou les associations et réalisées
par les étudiants bénéficiaires

Le Passeport Réussite est une aide d'un montant annuel de 550 à 850€. Les bénéficiaires s'engagent à participer à une action citoyenne d'intérêt général.

Conditions d'attribution :

- Être âgé-e de moins de 26 ans.
- Être rattaché-e à un foyer fiscal domicilié à Neuville-sur-Saône.
- Être inscrit-e dans un établissement d'enseignement supérieur ou suivre une formation en alternance ou sous contrat d'apprentissage.
- Avoir un quotient familial inférieur à 1500€.

La bourse Lucie Guimet est une bourse au mérite complémentaire, versée à quatre étudiants sélectionnés parmi les bénéficiaires du Passeport Réussite et ayant un quotient familial inférieur à 1000€.

Des aides pour les familles

●●●● Le Chèque Accès Loisirs pour des activités sportives et culturelles plus accessibles

En Chiffres

EN 2022/2023, LE CHÈQUE ACCÈS LOISIRS C'EST :

52 enfants bénéficiaires
(contre 36 en 2021/2022)

- 15 prises en charge à 80%
- 24 prises en charge à 60%
- 13 prises en charge à 20%

23 partenaires

dont 18 structures neuvilloises et 5 clubs limitrophes

La commune de Neuville-sur-Saône encourage les enfants de CM2, 6^e et 5^e à pratiquer une activité extrascolaire sportive ou culturelle dans une association ou structure partenaire.

Dans le cadre du Chèque Accès Loisirs, elle prend en charge l'adhésion annuelle à hauteur de 20 à 80% en fonction des ressources du foyer (dans la limite de 1200€ de quotient familial). Le solde reste à la charge des familles.

À savoir: le Chèque Accès Loisirs est cumulable avec le Pass'Sport, une aide de l'État d'un montant de 50€ pour les familles les plus modestes. Plus d'infos : <https://pass.sports.gouv.fr/>

INTERVIEW

Maeva Benyounes

Maman de Naïla, bénéficiaire du Chèque Accès Loisirs

« Ma fille Naïla est en classe de 6^e et a bénéficié du Chèque Accès Loisirs pour son inscription à son activité de gymnastique acrobatique.

Cette aide financière est vraiment précieuse, surtout quand on a plusieurs enfants à charge. C'est essentiel qu'ils puissent pratiquer des activités sportives ou culturelles en dehors de l'école, mais le coût est souvent important pour les familles.

Grâce au Chèque Accès Loisirs, le budget de la rentrée est un peu plus léger ! »

La commune soutient le pouvoir d'achat des familles

En raison du contexte économique actuel, la commune de Neuville-sur-Saône, à l'instar des autres collectivités, des entreprises et des ménages, voit ses dépenses de fonctionnement augmenter fortement, en raison notamment de l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

Toutefois, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de la cantine, des accueils de loisirs périscolaires et pendant les vacances scolaires (enfance et jeunesse) afin d'aider les familles neuvilloises à surmonter cette période difficile.



> Les élus à la rencontre des étudiants

Le 17 décembre 2022, les nouveaux bénéficiaires du Passeport Réussite ont rencontré **Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône, **Eva Arteta**, Adjointe aux solidarités et à la vie démocratique, **Séverine Dejoux**, Adjointe aux projets éducatifs et à l'enfance, et **Jérôme Jardin**, Conseiller délégué à la jeunesse, à la citoyenneté et à la réussite.



Neuville soutient les plus fragiles

Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la commune

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public rattaché à la ville. Il met en œuvre l'accompagnement social des personnes en difficulté en les orientant vers les services compétents et en enregistrant les demandes d'aides ou de logements sociaux.

Logement social



- Accueil, écoute et renseignements sur les logements sociaux.
- Lutte contre les expulsions, l'insalubrité.
- Enregistrement des demandes de logement social.

Aide sociale légale

- Instruction des demandes d'aides financières pour le compte de la Métropole de Lyon et des dossiers de RSA pour les personnes célibataires sans enfant mineur à charge.
- Domiciliation des personnes sans résidence stable et ayant un rattachement sur la commune.



Aide sociale facultative

- Accueil, écoute et orientation des personnes en difficulté.
- Aide financière pour des dettes ponctuelles (énergie, loyers, cantine...), bons alimentaires, secours d'urgence.
- Bons cadeaux « Noël » pour les plus de 65 ans et les usagers suivis par le CCAS, sous conditions de ressources.

INTERVIEW



Eva Arteta Cristin

1^{ère} Adjointe en charge des solidarités et de la vie démocratique

« Notre politique communale est particulièrement attachée aux valeurs de solidarité et de vivre ensemble. Des valeurs que nous considérons comme essentielles dans une société qui creuse toujours davantage les inégalités entre les plus aisés et les moins favorisés d'entre nous. Nous luttons contre toutes les formes d'exclusion et agissons aux côtés des associations de solidarité, de la Métropole de Lyon (MDML) et auprès des bailleurs, pour que chacun et chacune puisse vivre décemment dans notre commune. »

Des associations en action pour la solidarité et la lutte contre l'exclusion

Secours Populaire

Permanences les mercredis et samedis de 8h30 à 12h pour accueil, information et dépôts de vêtements ou d'objets.

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h, ouverte à tous.

Contacts : 11 avenue Gambetta
04 72 08 98 27

secours.populaire.neuville@orange.fr



Neuville-sur-Saône est forte d'un maillage dynamique d'associations œuvrant dans le domaine social et soutenues par la municipalité. Afin de préserver leur action essentielle pour les populations fragiles, les subventions versées à ces associations ont été intégralement maintenues en 2023, tandis que celles des autres secteurs associatifs et les budgets des services municipaux ont été légèrement réduits en raison du contexte économique actuel.

Restos du Cœur

Distributions alimentaires les mardis de 13h à 17h30 et les vendredis de 13h à 16h30

Contacts : 11 avenue Gambetta
04 72 08 95 87
ad69.neuville@restosducoeur.org

Secours Catholique

Permanences tous les mardis de 9h30 à 11h autour d'un café.

Contacts : 1 rue Gacon
06 38 36 87 48
valdesaone.690@secours-catholique.org

Focus sur... L'ACCÈS AUX DROITS

Plusieurs associations présentes à Neuville peuvent vous aider gratuitement à mieux connaître vos droits et faciliter vos démarches.

CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Pour l'accès à la formation et à l'emploi, l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes et conjugales.

Permanences uniquement sur rdv au Pôle Enfance (04 78 88 02 49) ou à la Gendarmerie (06 78 21 78 92).

Conciliateur de justice

Pour faciliter le règlement amiable des conflits. **Permanences en Mairie sur rdv au** 04 72 08 70 00.

Bus du droit

Pour rencontrer un avocat et bénéficier d'une aide juridique. **Permanences certains mercredis sur rdv auprès des Restos du Cœur au** 04 72 08 95 87.

PIMMS Mobile

Pour un accompagnement dans vos démarches administratives. **Permanences sans rdv les lundis de 9h30 à 12h30 sur le parking de l'Espace Jean Vilar et de 13h15 à 16h15 dans le quartier de la Source (imp. Prandières, vers l'école Bony).** Attention : fermeture possible en août.

Une ville accueillante pour les seniors

Des animations pour se maintenir en forme !

Tout au long de l'année, le Centre communal d'action sociale de Neuville-sur-Saône organise des actions à destination des seniors (conférences, sorties, ateliers, Semaine Bleue, Semaine du goût, Noël des Aînés...). Des séjours sont également proposés une fois par an, en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT. Toutes ces activités sont accessibles à tous les Neuillois retraités, sans conditions de ressources.

Des services pour favoriser l'autonomie

Parce qu'il n'est pas toujours possible de rester chez soi, le CCAS propose aux personnes âgées **des solutions d'hébergement** qui permettent de bénéficier d'une présence sécurisante 24h/24 et de services au quotidien, comme une salle de restauration, mais également de se resocialiser face à la solitude.

Les personnes en perte d'autonomie peuvent également bénéficier d'un **service de portage de repas à domicile** dont les livraisons sont effectuées par une équipe de bénévoles dynamiques qui cultivent le lien social !

Contactez le CCAS

Hôtel de Ville, Place du 8 mai 1945
0 8000 69250 (n° vert gratuit)
ccas@mairie-neuillesursaone.fr

Permanence logement social

Le mardi de 9h à 11h30 et sur rendez-vous ■

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DU CCAS

Résidence Bertrand-Vergnais - 9 avenue Marie-Thérèse Prost

62 logements de 28 m² avec balcon et 2 appartements pour couple

Tarifs : de 632,18€ à 918,98€ (hors APL)

Résidence Ducrot-Pauffert - 8 rue Pierre Dugelay

16 logements d'au moins 28 m² dont un pour couple

Tarifs : de 286,46€ à 568,15€ (hors APL et selon ressources)

Renseignez-vous, certains logements sont vacants !

La lutte contre l'isolement

Refus du vieillissement, société individualiste, vie moderne inadaptée, éloignement des enfants, vieillissement des amis... Les personnes âgées sont les premières touchées par l'isolement. Pour lutter contre ce phénomène, **le Registre des solidarités** est une initiative communale visant à recenser les personnes isolées (seniors de plus de 70 ans, personnes handicapées...) afin de pouvoir mieux les informer des actions proposées.

Inscriptions auprès du CCAS.

Dans la même perspective, **le Plan canicule** est un dispositif permettant de recenser les personnes fragiles et isolées en prévention de risques climatiques exceptionnels. Il concerne les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail) et les adultes handicapés. **Inscriptions auprès du CCAS ou sur notre site internet : www.neuillesursaone.fr, rubrique Santé ou Seniors.**

Carrefour de l'Amitié

L'été sera-t-il chaud ou pas ?

On ne le sait pas encore ! Toutefois, pour les seniors, il est préférable d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes. S'il est indispensable de sortir, préférez le matin ou le soir et essayez de rester à l'ombre. Portez un chapeau et des vêtements légers de couleur claire. N'oubliez pas de vous hydrater et faites le plein de fruits et légumes de saison gorgés d'eau !

En l'absence de climatisation à votre domicile, pourquoi ne pas passer du temps dans un lieu climatisé, tel que le local de l'association où des activités se déroulent tous les jours ! Pas d'arrêt pour la belote, le tarot, la peinture, la pétanque...

Vous garder en forme et vous retrouver à la rentrée pour partager de bons moments ensemble au sein de l'association sont des objectifs essentiels !

Contacts : 4 rue Curie
Permanences les jeudis 14h-17h
09 79 72 37 33
carrefour.amitie.69250@gmail.com ■



Venez vous rafraîchir à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais

En période de fortes chaleurs, une salle climatisée est accessible librement pour toutes et tous, du lundi au dimanche de 8h à 20h.

Une Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Neuville

La nouvelle MSP de Neuville a ouvert ses portes depuis le 11 avril et regroupe plusieurs professionnels de santé afin de favoriser l'accès aux soins des Neuvilleois et, plus largement, des habitants du Val de Saône.

Quels sont les avantages d'une MSP ?

- Un accès facilité à un médecin traitant, avec une priorité pour les habitants de Neuville et de Fleurieu.
- L'accès aux soins non programmés (voir ci-dessous) sur des plages horaires dédiées.
- La continuité des soins, même pendant les vacances, et des dossiers médicaux partagés (sous réserve de l'accord des patients).
- Des généralistes conventionnés de secteur 1.

Les professionnels de la MSP

- 3 généralistes (à terme, 5 médecins pour 4 équivalents temps plein)
 - 5 infirmières
 - 2 cardiologues
 - 1 kinésithérapeute (exerçant en ville)
 - Consultations de gastro-entérologie
- L'offre de soins de la MSP est amenée à évoluer.**

LES SOINS NON PROGRAMMÉS (SNP)

Vous n'avez pas de médecin traitant ou celui-ci n'est pas disponible ? Vous avez des symptômes que vous jugez urgents mais qui ne relèvent pas d'une prise en charge hospitalière ? Vous pouvez vous adresser à un professionnel de santé de votre commune (pharmacien, infirmière...) **pour obtenir un rendez-vous sous 48h à la MSP de Neuville ou dans un cabinet médical du Val de Saône.**

INTERVIEW



Florence Gagneur

5^e Adjointe en charge de la santé, de la politique seniors et de l'égalité des droits pour tous

« Lorsque plusieurs familles neuvilleoises m'ont demandé si un dispositif pour les jeunes, comme ceux qui existent déjà pour les parents-enfants et les adultes, allait voir le jour à Neuville, je me suis saisie de ce projet qui répond à un véritable besoin sur notre territoire. »

Santé mentale : un Point accueil écoute jeunes ouvre en juin

Après le Point écoute parents-enfants et le Point écoute adultes, Neuville-sur-Saône se dote d'un Point accueil écoute jeunes (PAEJ) à partir de début juin.

Le PAEJ est un espace de dialogue où les jeunes de 12 à 25 ans peuvent se rendre gratuitement pour rencontrer une psychologue. Il ne s'agit pas d'un suivi au long cours mais d'un dispositif de réorientation vers des professionnels ou des structures adaptés. Toutefois, quelques séances peuvent suffire à réduire l'anxiété et à retrouver un équilibre mental. ■

PRENDRE RENDEZ-VOUS DANS UN POINT ÉCOUTE

Point écoute parents-enfants

Pour les enfants de 0 à 11 ans et leur famille
Un mercredi sur deux de 9h à 13h
07 65 16 90 89 - pepe.plateau-nord@arhm.fr

Dans le cadre du Conseil local de santé mentale (CLSM) en partenariat avec le Centre hospitalier du Vinatier et les communes de Neuville-sur-Saône, Caluire et Rillieux

Point écoute adultes

Pour les personnes de plus de 18 ans
Tous les mercredis de 14h à 17h
07 82 86 54 79 - pea@csxrillieux.asso.fr

Point accueil écoute jeunes

Pour les 12-25 ans
Un samedi sur deux de 9h à 12h
06 01 26 29 10
psychologuepaej69@gmail.com
Financement commune de Neuville-sur-Saône

INTERVIEW



Roger Pedoja

Conseiller délégué à la Maison de santé pluriprofessionnelle

« Parce que la santé et l'accès aux soins sont des enjeux essentiels, notre équipe se félicite de l'ouverture de la MSP qui correspond à un engagement pris lors de notre campagne pour les élections municipales.

La MSP répond à un réel besoin des habitants dont certains rencontrent des difficultés pour trouver un médecin traitant, notamment en raison d'un remplacement incomplet des praticiens quittant la commune.

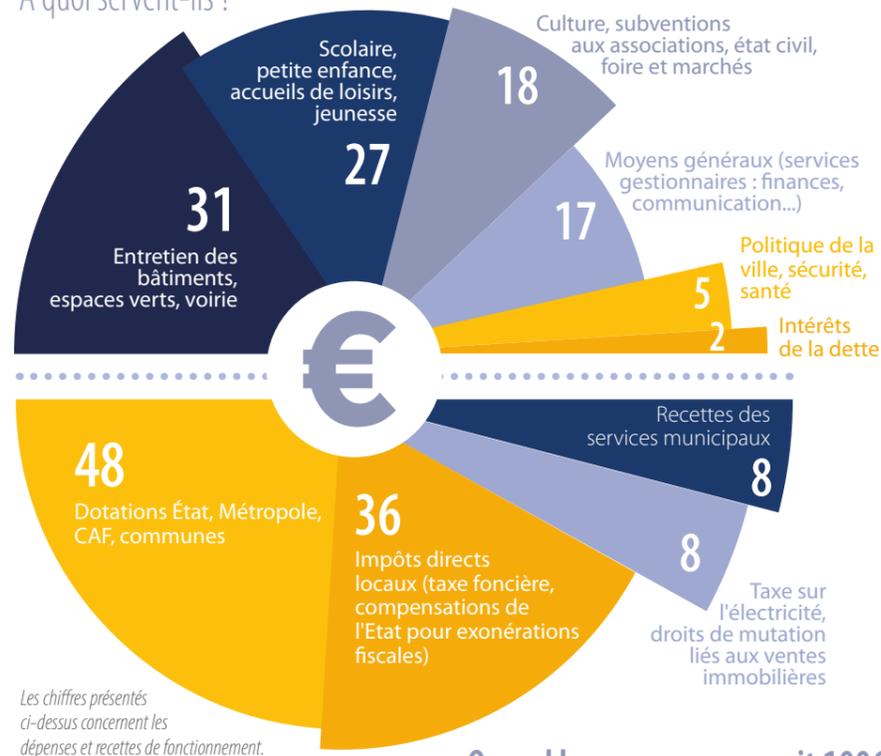
Le projet initial prévoyait la construction d'un bâtiment dédié dans l'enceinte de l'Hôpital. Toutefois, l'opportunité d'un local pouvant accueillir tous les professionnels de la MSP a permis de concrétiser plus rapidement le projet. Les élus ont choisi de soutenir cette installation en allouant une subvention d'équipement de 19 000€ votée au Conseil municipal du 30 mars dernier. »

Infos pratiques :
MSP de Neuville, 29 bis route de Lyon
Pour contacter les généralistes :
04 78 91 41 36

Budget 2023 : audacieux et responsable !

Le vote du budget 2023 de la commune a été présenté à l'ordre du jour du Conseil municipal du 30 mars dernier. Il s'articule autour d'une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement, dans un contexte de contraintes économiques fortes, et la poursuite d'une politique ambitieuse d'investissements.

Quand la commune dépense 100€ À quoi servent-ils ?



Les chiffres présentés ci-dessus concernent les dépenses et recettes de fonctionnement.

Quand la commune perçoit 100€ À quoi correspondent-ils ?

Connaissez-vous le vrai coût des services publics ?

Nous utilisons tous régulièrement un ou plusieurs services publics. Mais savez-vous quelle est leur véritable valeur ? Voici quelques exemples éclairants !

Une heure de crèche

17,19 € Coût réel
1,45 € Coût moyen / usager

Un repas à la cantine

9,80 € Coût réel
2,80 € Coût moyen / usager

Un abonnement annuel à la Médiathèque

120 € Coût réel
GRATUIT pour les usagers

En bref

LE BUDGET 2023 C'EST :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

9 690 000 €

INVESTISSEMENTS COURANTS

1 208 000 €

GRANDS PROJETS

3 590 000 €

AUTOFINANCEMENT

1 320 000 €

TAUX D'ENDETTEMENT

15,5 %

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

0% d'augmentation des taux en 2023

INTERVIEW



Anne Morel

7^e Adjointe en charge des finances et des marchés publics

« Je suis très fière des efforts collectifs que nous avons fournis pour proposer un budget aussi audacieux que responsable, en dépit du contexte défavorable auquel nous devons faire face depuis plusieurs années.

Notre volonté d'investir reste très forte, tout en préservant la bonne santé financière de notre commune et un taux d'endettement maîtrisé. » ■

LES GRANDS PROJETS (2020-2026)

Près de 14 M€ d'investissements prévus pour les opérations du mandat

7,7M€ Réhabilitation du COSEC (Gymnase Marie Paradis) dont 1,3M€ de subventions

2 M€ Création d'un pôle multi-accueil petite enfance dont près de 50% de subventions

4 M€ Création d'une cuisine centrale



Espaces verts : embellir et préserver votre cadre de vie !

Le service Espaces verts de la commune œuvre au quotidien à l'embellissement du cadre de vie des habitants, tout en favorisant les pratiques respectueuses de l'environnement. Petit tour d'horizon des réalisations de ce printemps.

Un espace de plantations dans le parc d'Ombrevail

Le bassin à jets du parc a été transformé en un nouvel espace de plantations. En dépit d'un fonctionnement en circuit fermé, il occasionnait un coût de maintenance important et beaucoup de déperdition d'eau (évaporation, projections, nettoyage...). Or, il est crucial de préserver cette ressource dans un contexte climatique où les périodes de sécheresse sont récurrentes. L'utilisation des jets était d'ailleurs fréquemment interdite par arrêté préfectoral. La commune se doit donc de lutter activement contre le gaspillage de l'eau, accompagnant les efforts demandés à la population.

Ainsi, le bassin a débuté une nouvelle vie en accueillant des arbustes plantés en pleine terre et nécessitant peu d'eau. La structure du bassin a été conservée afin de préserver la perspective d'alignement jusqu'au Nymphée.

La végétalisation du cimetière se poursuit

Afin de limiter les îlots de chaleur et de rendre cet espace minéral plus accueillant, de nouvelles plantations ont été réalisées à l'entrée du cimetière. Elles viennent compléter la remise en herbe de certains espaces engruillonnés autour des tombes.

Du désherbage oui, mais raisonné !

Le désherbage raisonné et sans produits phytosanitaires favorise la végétation spontanée et la biodiversité. Par exemple, laisser de longues herbes au pied des arbres permet de maintenir l'humidité du sol et d'abriter de nombreux insectes utiles. Alors changeons notre regard sur les « mauvaises herbes » ! Seules les plantes allergisantes doivent être retirées systématiquement.

Pour des plantations moins gourmandes en eau

- Choisissez des plantes résistantes à la chaleur comme le dipladenia ou le begonia.
- Faites attention à l'exposition.
- Respectez les conseils d'arrosage.

Lors des épisodes de sécheresse, la commune informe régulièrement les habitants sur les consignes à respecter pour économiser l'eau.

Vous pouvez également connaître en temps réel les restrictions d'usage de l'eau : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau69/> ■

BRÈVES

Métropole de Lyon

La ZFE a évolué

La Zone à faibles émissions (ZFE) est un dispositif permettant d'améliorer la qualité de l'air dans la Métropole de Lyon en interdisant progressivement aux véhicules les plus polluants de rouler au cœur de l'agglomération (Lyon et Caluire ; Villeurbanne, Bron et Vénissieux à l'intérieur du périphérique L. Bonneville).

Pour circuler dans la ZFE, la vignette Crit'air est obligatoire !

L'interdiction des véhicules diesel repoussée

Le 14 février 2023, Bruno Bernard, le président de la Métropole, a indiqué vouloir ralentir la cadence de déploiement de la ZFE afin de prendre en compte la situation sociale et économique et l'impact sur les populations les plus fragiles.

Ainsi, l'interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 2, c'est-à-dire la fin du diesel dans l'agglomération, est repoussée à 2028 (contre 2026 dans le calendrier initial).

4 dates à retenir pour les particuliers

- 1^{er} janvier 2023 : démarrage avec verbalisation de la ZFE pour les particuliers, avec interdiction de circulation aux voitures et 2 roues Crit'Air 5 et non classés.
- 1^{er} janvier 2024 : extension de l'interdiction aux voitures et 2 roues Crit'Air 4.
- Le 1^{er} janvier 2025 : extension de l'interdiction aux voitures et 2 roues Crit'Air 3.
- 1^{er} janvier 2028 : extension de l'interdiction aux voitures et 2 roues Crit'Air 2.

Plus d'infos : www.zfe.grandlyon.com ■



La Mairie de Neuville-sur-Saône accueille des élèves de la commune

À l'initiative du Pôle Éducation Enfance Jeunesse, des visites de classes sont organisées en Mairie pour permettre aux élèves d'avoir une belle illustration de l'engagement citoyen et une meilleure connaissance du territoire où ils grandissent.

Au printemps dernier, 6 élèves en classe de 5^e SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) au Collège Jean Renoir ont participé à la consultation menée par la Métropole de Lyon, en lien avec la commune, sur le projet des Quais de Neuville.

À partir de l'observation des aménagements actuels, ils ont travaillé en groupe pour proposer une évolution des quais prenant en compte l'ensemble des utilisateurs. Le 24 mars, les collégiens ont présenté leur projet aux élus qui les ont félicités pour la qualité de leur travail. Cette rencontre a également été l'occasion de leur présenter

la commune, les missions des élus et celles des services municipaux. Ils ont notamment visité le centre technique municipal avec un échange autour des gestes écologiques.

Une matinée de découverte de la commune a également été organisée le 1^{er} juin à destination d'une classe de CM2 de l'école Lucie Guimet, avec notamment une visite historique de l'Hôtel de Ville proposée par l'association Neuville Histoire et Patrimoine. Un temps d'éducation à la citoyenneté et de partage de l'histoire de notre commune, apprécié par les élèves et leur enseignante.



> Les collégiens présentent leur projet en présence d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, Eva Arteta Cristin, Adjointe aux solidarités et à la vie démocratique, Vincent Alamercury, Adjoint à la mobilité et à l'économie locale, et Séverine Dejoux, Adjointe aux projets éducatifs et à l'enfance.

Les vacances en accueils de loisirs : des découvertes, de la créativité et de la convivialité !

Accueil de loisirs 3/11 ans

Pendant les vacances de février, les enfants ont découvert des activités autour du thème de la musique. Tous les groupes ont participé à la conception d'un spectacle musical d'après « L'œil du loup » de Daniel Pennac. Chansons, scénettes et danses ont permis de découvrir ou redécouvrir ce conte moderne. Le spectacle a été présenté aux parents pour le plus grand plaisir des enfants.



Club 10/13 ans à la MJC

Lors des vacances d'hiver et de printemps, les jeunes du Club 10/13 et de l'Espace de Vie Sociale (EVS) ont été initiés au Rap, grâce au soutien financier de la Politique de la Ville. Douze jeunes ont ainsi pu découvrir tout le processus de création d'une chanson et enregistrer leur composition dans un studio lyonnais !



Espace jeunesse 14/17 ans

En février, dix jeunes ont participé au projet « Dîner Presque Parfait », selon le principe de l'émission diffusée à la télévision. Répartis en 5 binômes filles/garçons, ils ont préparé un repas pour les autres jeunes et des invités d'honneur, membres du Conseil municipal et partenaires sociaux-éducatifs du territoire.



LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT OUVERTS PENDANT L'ÉTÉ



Accueil 3/11 ans

Du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1^{er} septembre de 8h à 18h30 (ouverture uniquement le matin le 1^{er} septembre)
Inscriptions à partir du 19 juin

Pôle Enfance de la Mairie :
04 72 08 37 10
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr

Club 10/13 ans

Du 28 juin au 7 juillet (pour les collégiens) et du 7 au 28 juillet pour tous, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Inscriptions à partir du 31 mai

MJC : 06 98 36 27 28
club1013@mjcneuville.com

Espace jeunesse 14/17 ans

Du 10 juillet au 11 août de 13h30 à 19h et 2 soirées par semaine
Inscriptions à partir du 17 juin

Service jeunesse de la Mairie :
04 78 91 42 57 - 06 46 06 58 75
espacejeunesse@mairie-neuvellesursaone.fr ■

Nouvelles activités

MYO Café Couture

Atelier de couture, tricot, broderie

29 rue Victor Hugo
Accès en autonomie du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h, ateliers en fin de journée et le week-end selon calendrier
09 50 38 72 19 - charline@makeyourtown.fr

BSP PLUS - Sylvie Hennequin

Accompagnement au pilotage d'entreprise

Diagnostic offert sur RDV
07 61 75 48 27 - contact@bsp-plus.fr

Maravillas

Agence immobilière

20 rue Victor Hugo
Lundi 14h-18h30, du mardi au vendredi 9h-12h30 et 14h-18h30, samedi 9h-12h30
04 78 49 71 18 - accueil.neuville@maravillas.fr

Marakuya

Crêperie, glacier, bar à jus, café

4 place Ampère - contact@marakuya.fr
Mardi 9h30-18h30, mercredi 10h30-19h, jeudi 10h30-22h, vendredi 9h-22h, samedi 10h-22h, dimanche 10h30-17h30

Histoire d'ondes - Claudine Combier

Réflexologue, Biorésistance

Pôle Santé, 25 rue Victor Hugo - Jeudi 9h-19h, à domicile sur RDV les autres jours
06 87 83 08 86



50^{ème} anniversaire du jumelage avec Alpirsbach, c'est parti !

Tout au long de l'année 2023, de nombreux échanges franco-allemands sont prévus dans le cadre de ce cinquantenaire d'amitié entre nos deux villes.

Les festivités ont été lancées à l'occasion de la Foire du 1^{er} mai à Neuville-sur-Saône. Le comité de jumelage a tenu un grand stand de spécialités de la Forêt Noire et un groupe allemand a proposé un concert pop/rock sur la halte fluviale. Une délégation française se rendra à son tour à Alpirsbach pour présenter des spécialités locales à l'occasion du Pflingstmarkt, le traditionnel marché de Pentecôte.

L'été sera également riche en événements avec deux représentations de la pièce « L'exception et la règle » de Bertolt Brecht par le Théâtre des Bords de Saône (voir ci-contre), le départ d'une randonnée à vélo Neuville-Alpirsbach pour des cyclistes

expérimentés et le déplacement d'une grande délégation neuvilleoise en Allemagne pour trois jours de festivités organisés du 7 au 9 juillet.

La rentrée sera placée sous le signe de la culture d'outre-Rhin à Neuville avec **un Festival de cinéma allemand au Rex les 8 et 9 septembre** et la présentation d'une sélection de littérature allemande à la Médiathèque Jacques Brel en fin d'année.

Enfin, pendant tout le mois de décembre, **Neuville sera plongée dans l'ambiance des contes et légendes de la Forêt Noire** et les festivités s'achèveront avec la venue d'une délégation d'Alpirsbach à l'occasion de la Fête des Lumières. ■

Neuville Histoire et Patrimoine, une institution neuvilleoise

Le 10 février 1943, sept Neuvilleois se réunissaient pour constituer une association qui prend pour nom « Les amis du vieux Neuville ».

Parmi les premiers membres, René Chassin est le président de l'association, Jean Rollet le secrétaire trésorier et Jean Berne l'archiviste.

Depuis sa création il y a 80 ans, l'association a pour vocation d'étudier l'histoire locale, de collecter tous les documents s'y rapportant et de faire connaître à la population

l'histoire de notre commune. Si les membres ainsi que la dénomination ont changé au fil des ans, les valeurs et les actions en faveur de la promotion du patrimoine sont toujours présentes.

Vous êtes intéressé-e par l'histoire locale ? Rejoignez l'association !

Infos : permanences les samedis de 10h à 12h au 1 place de la Voûte ■

À vos agendas !

Les Soirées d'Ombreval

Les Soirées d'Ombreval sont organisées et financées par la commune de Neuville-sur-Saône depuis trois ans dans le cadre magnifique de la cour de l'Hôtel de ville.

Une programmation gratuite pour promouvoir le spectacle vivant sur trois week-ends du mois de juin !

Samedi 10 juin à 17h et 18h15
« L'oeuf d'autruche »

Par la Cie l'Air du Temps
Spectacle de marionnettes (dès 3 ans)
Réservation obligatoire :
reservation@mairie-neuvellesursaone.fr

Vendredi 16 et samedi 17 juin à 21h
« L'exception et la règle » de B. Brecht

Par le Théâtre des Bords de Saône
Une pièce présentée dans le cadre du 50^e anniversaire du jumelage avec Alpirsbach et dans laquelle jouera Océane Duplot, dont la prestation en mars dans « Ces princesses des mots » avait été particulièrement applaudie.

Réservation obligatoire :
06 98 66 07 88 - t.b.saone@wanadoo.fr

Samedi 24 juin
« Neuville en scène »

Avec l'École de musique et l'orchestre d'Harmonie de Neuville
De nombreuses animations musicales sous le signe de la diversité et de la découverte culturelle !

11h-13h et 14h-20h - Accès libre

Mieux vivre Neuville GROUPE MAJORITAIRE

Les RENCONTRES ÉLUS-HABITANTS, que nous aurions souhaité démarrer plus tôt si la Covid ne nous en avait pas empêchés, ont pu enfin se dérouler cette année : Écho, Tatière, av. Burdeau / rte de Lyon. Sous forme de discussion en direct entre les habitants et les élus, les échanges, sur des sujets d'ordre général ou plus pointus, ont rassemblé jusqu'à 65 personnes, dans une ambiance toujours conviviale.

Plusieurs thèmes sont revenus : la circulation et la mobilité, le stationnement, la maison de santé, les nouvelles constructions, les transports en commun, la sécurité... Les projets en cours ou à venir sont également abordés, vous êtes souvent curieux et intéressés par les échéances, les choix, les aspects financiers, etc. Mais sont aussi évoquées des demandes plus précises, telles des difficultés avec un bailleur ou des problèmes de voisinage.

Participer à ces rencontres sans ordre du jour défini à l'avance, c'est l'occasion privilégiée pour vous de nous présenter vos problématiques ouvertement, et pour nous, de vous rencontrer, de vous écouter et de vous répondre directement ou de noter vos questions pour une réponse ultérieure, en lien avec les différents partenaires (services de la Métropole, bailleurs, gendarmerie, associations...).

Alors dès septembre, nous vous attendons nombreux pour poursuivre cet exercice démocratique dans les autres quartiers de notre commune et vous donnons aussi rendez-vous le jeudi 23 novembre pour notre réunion publique annuelle à destination de tous les habitants.

Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville GROUPE MINORITAIRE

Cet été, comme vous, nous regrettons que des jardinières aient remplacé le bassin du parc d'Ombreval. Cette décision, prise sans débats ni concertation par la majorité au printemps, et que nous avons découvert comme vous par la presse, porte un coup à la biodiversité et à la mémoire.

À la biodiversité, car le bassin et ses jets d'eau auraient pu évoluer vers un bassin plus naturel, planté d'iris et de nénuphars ; l'eau est un élément essentiel à la vie permettant l'installation des auxiliaires nécessaires au bon équilibre du jardin et qui pollinisent les plantes alentours.

À la mémoire, car remplacer ce bassin c'est perdre le souvenir de la pièce d'eau qui ornait cette partie du jardin à la française du château d'Ombreval depuis le XVII^{ème} siècle et qui faisait écho au Nymphée.

Les phénomènes de réchauffement climatique rendent plus que nécessaire un plan de sobriété visant à réduire la consommation d'eau, mais sacrifier la nature et la mémoire semble ici bien excessif.

Les Conseillers Naturellement Neuville
Gisèle Coin, Guillemette Deborde,
Patrick Saillot, Christophe Brunetton
naturellement-neuville@mairie-neuvellesursaone.fr

Et sur Facebook :
<https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Neuville ensemble GROUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Matinée d'accueil des nouveaux habitants

19 nouveaux arrivants étaient présents à cette réunion d'accueil. Certains étaient Neuvilleois depuis une petite année déjà mais n'avaient pas pu participer aux précédentes réunions. Les échanges se sont prolongés et ont permis de mieux faire connaissance autour d'un pot d'accueil.

25 fév.



Festival africain

L'association Africa Jyambere, en collaboration avec la MJC, a proposé quinze jours d'animations pour découvrir l'artisanat, la cuisine et la culture de l'Afrique. Une exposition, un atelier culinaire, du cinéma, un concert, entre autres, étaient au programme de ce festival qui s'est achevé sur un air de fête avec une grande soirée africaine. Les bénéfices du festival permettront la création d'une ludothèque dans un village du Rwanda.

6-18 mars



Une semaine de Carnaval à Neuville !

Pendant toute la semaine, des animations ont été proposées dans plusieurs crèches, écoles et accueils de loisirs de la commune. Et le dimanche 26 mars, petits et grands Neuvilleois ont été invités à enfilez leurs plus beaux déguisements pour un grand défilé au son de la Batucada de Montanay. La fête s'est ensuite poursuivie à l'Espace Jean Vilar avec la boum géante du Sou des écoles.

20-26 mars



Rock Saône Fest

Un nouveau succès pour la 9^e édition du Rock Saône Fest qui s'est déroulée les 24-25 mars à Neuville-sur-Saône et le 26 mars à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Une programmation locale et inédite toujours aussi soignée !

24-26 mars



25 mars



Rencontre élus / habitants à la Tatière

Une très forte participation et une matinée riche en échanges pour cette deuxième édition des rencontres élus / habitants. Une soixantaine de personnes ont pu interroger les élus sur les sujets qui leur tiennent à cœur, que ce soit à l'échelle de leur quartier ou plus largement dans toute la ville.

Semaine de la Petite enfance

Les structures d'accueil Petite enfance (Relais Petite Enfance, Ludothèque, Crèche familiale et halte-garderie Le Petit Troubadour, Maison Couleur et Crèche parentale Les Petits Gones) ont organisé une semaine d'animations avec le soutien de la commune. Un moment de partage et de bonne humeur entre les partenaires de la Petite enfance.

Deux temps forts : « Pop Carnaval » avec des constructions de cabanes en carton et la « Grande Lessive », événement international exposant les œuvres des enfants sur une corde à linge et auquel ont également participé toutes les écoles de Neuville, le PRE et la MJC.

20-24 mars



Foire de Neuville-sur-Saône

Une nouvelle édition réussie pour la Foire du 1^{er} mai qui a bénéficié d'une météo clémente et de la douceur printanière. Outre les 200 exposants et la traditionnelle vogue, les visiteurs ont pu profiter du stand du comité de jumelage d'Alpirsbach et de ses spécialités allemandes, d'un concert sur la halte fluviale (voir page 12) et du marché de créateurs de la Halle des Arts sur la place Ampère.

1^{er} mai



L'ÉTÉ AUTREMENT A NEUVILLE-SUR-SAÔNE

du 7 juin au 6 sept.

FERMETURE DU 30 JUIL AU 22 AOÛT

Jardin Éphémère

Neuville-sur-Saône

ANIMATIONS GRATUITES TOUS LES MERCREDIS
DE 10H A 12H ET DE 16H A 18H

+ INFOS : CENTRENEUVILLE.COM

Association loi 1901-913E - Création graphique freepik - Été 2023

Événement organisé par



En collaboration avec



En partenariat avec

ARKEMA